



INFO MEDIAS – Le 05/12/2013 – 18:52:16

Invité : Patrice GELINET, en charge de la Défense de la langue française au sein du CSA

Thème : Organisation par le CSA d'un colloque le 9 décembre 2013 sur la place de la langue française dans l'audiovisuel

CATHERINE POTTIER

Une série française qui s'appelle « No Limit », c'est vrai que c'est quand même paradoxal...

CELINE ASLO

Oui, une série créée en France, tournée en France...

CATHERINE POTTIER

Voilà, c'est créé en France...

CELINE ASLO

... Diffusée en France, mais qui porte un titre anglais, eh bien c'est le meilleur exemple d'une tendance qui agace un petit peu le CSA, car « No limit » c'est loin d'être une exception ; il suffit de zapper pour trouver des dizaines d'exemples. On ne vous parle pas des séries américaines, des émissions étrangères. Non, il s'agit bien d'émissions ou de séries françaises, avec des animateurs ou des comédiens français. Ecoutez ce que ça donne...

UNE PRESENTATRICE

Un show étourdissant, un jury d'exception et des performances uniques, « The Best », le meilleur artiste...

UN AUTRE PRESENTATEUR

Découvrez « What's the ... » (Inaudible), la toute première série américaine...

UN AUTRE PRESENTATEUR

« Secret Story » Saison 3, ça commence dans cinq, quatre, trois, deux...

AUTRE PRESENTATRICE

« Bachelor », le gentleman célibataire, bientôt sur NT1...

AUTRE PRESENTATRICE

« Super Nany », lundi à 20 h 47...

AUTRE PRESENTATEUR

Bienvenue dans le « Before » du « Grand Journal ». Voilà le décor...

AUTRE PRESENTATRICE

« The Voice », bientôt sur TF1.

CATHERINE POTTIER

« Le Before » du « Grand Journal ». Patrice GELINET, les titres d'émission en anglais, on a eu un florilège. Pourquoi ça vous agace autant ?

PATRICE GELINET

Vous avez dit « florilège » et non pas « best of », c'est déjà...

CATHERINE POTTIER

Ah. Parfait.

PATRICE GELINET

... Ca prouve quand même que vous, vous tenez vraiment à respecter le français quand il existe un équivalent français à un mot anglais. J'ai entendu d'ailleurs aussi, juste avant, parler de « défi » alors que tout le monde dit « challenge ». Bon. Ca fait partie, c'est une chose qui est peu connue, la défense et l'illustration de la langue française – c'est comme ça d'ailleurs que la loi le dit – c'est une des missions les moins connues du CSA ; et évidemment, la défense contre un emploi abusif de l'anglais. Cela dit, il n'y a pas de quoi s'alarmer ! Quand vous disiez que ça agace le CSA, ça n'agace pas que le CSA, la multiplication des mots anglais ou des titres d'émission en anglais ! Ca agace beaucoup de téléspectateurs qui se demandent pourquoi ! A quoi ça rime, par exemple, d'appeler une émission « La grande battle » quand on peut dire « La grande bataille », « The voice », etc., pour « La voix » ! Vous savez que les Québécois par exemple disent, intitulent cette émission « la Voix » ! Il y a un problème aussi, s'il s'agit d'une marque déposée, si on l'a achetée à l'étranger, elle garde son titre. Cela dit, on ne fait pas une fixation là-dessus ! Vous savez, ça fait longtemps qu'en France, et bien avant l'invention de la radio et de la télévision, les auteurs parlaient, utilisaient des mots anglais ! Que ce soit BAUDELAIRE, que ce soit STENDHAL, que ce soit PROUST qui employait un mot, d'ailleurs, devenu désuet, un mot anglais qui est devenu désuet aujourd'hui, qui est « smart ». Moi, je crois que c'est un peu un snobisme, on a l'impression qu'on est très moderne quand on parle l'anglais, que ça fait chic, etc. je crois qu'en revanche...

CATHERINE POTTIER

« So chic » ! (Rire)

PATRICE GELINET

« So chic », voilà (Rire général) ... Ne provoquez pas. (Rire) Sinon, on va vous sanctionner. (Rire général) Cela dit, il faut bien comprendre, il faut bien comprendre une chose, c'est que l'esprit du CSA, et pas seulement pour les anglicismes, ce n'est pas du tout de... de réprimer. C'est plutôt d'essayer de promouvoir. Le titre d'ailleurs... enfin le mot employé dans la loi de 1986 que nous devons faire respecter qui est la défense et l'illustration de la langue française, il faut savoir une chose, c'est que d'abord, c'est le titre d'un texte très célèbre de DU BELLAY et qui date du XVI^{ème} siècle. DU BELLAY avait écrit une « défense et illustration de la langue française ». Défense, eh bien c'est assez curieux parce que la langue française, à l'époque, elle existait à peine, elle était parlée par 10 % à peine des Français. Et ce texte date de dix ans après l'Ordonnance de Villers-Cotterêts qui imposait pour la première fois l'utilisation de l'anglais dans le langage de l'Administration. Et ça, c'est assez important. Mais « défense et illustration » ! Ca veut dire quoi, « illustration » ? Ca veut dire rendre illustre. Et c'est ça, un peu la politique du CSA, c'est d'essayer, au fond, de promouvoir la langue française plus que de réprimer son mauvais usage qui d'ailleurs n'est pas exagéré sur les antennes de radio et de télévision.

CATHERINE POTTIER

Et RADIO FRANCE est une maison que vous connaissez bien, Patrice GELINET...

PATRICE GELINET

Eh bien oui, vingt-sept ans. vous savez...

CATHERINE POTTIER

Vingt-sept ans, ça marque...

PATRICE GELINET

Oui...

Tous droits réservés

KANTAR MEDIA

TEL : 01.47.67.18.00

FAX : 01.47.67.18.01

service.clients@kantarmedia.com

CATHERINE POTTIER

Vous parliez tout à l'heure des téléspectateurs ; eh bien les auditeurs de FRANCE INFO, Jean ZAY, qu'en pensent-ils ?

JEAN ZAY, JOURNALISTE

Nicolas, sur « franceinfo.fr » : « Trop d'anglais à la télé, pas assez d'anglais dans notre éducation, surtout les mots « dièse » contre le « hashtag », non merci » a – le « hashtag », « mot-clé », mot « dièse », c'est sur Twitter – ...

CATHERINE POTTIER

Vous me parlez de tout ça, je n'y connais rien. Donc...

JEAN ZAY

Exactement. Tony : « C'est ce que je n'arrête pas de... Eh bien je n'arrête pas de me répéter sans cesse, « effectivement, il y a trop d'anglais dans ces titres, mais en même temps, l'anglais est tellement plus direct que le français ». Fabien : « Yes, c'est too much ». « Too much », carrément l'overdose.

CATHERINE POTTIER

(Rire)

CELINE ASLO

On disait « hashtag » remplacé par le mot « dièse » ; est-ce qu'on peut imposer, comme ça, des traductions ?

PATRICE GELINET

Non ! On ne peut pas...

CELINE ASLO

C'est difficile !

PATRICE GELINET

On ne peut pas l'imposer. Vous savez, il faut quand même garder une certaine liberté ! J'ajoute une chose, c'est qu'une langue doit être, pour vivre... Pour vivre, une langue doit savoir évoluer, quitte à employer le langage populaire qu'on entend, et parfois le langage des banlieues qu'on entend sur certaines chaînes de télévision ; ce Colloque par exemple recevra le patron de SKYROCK, Pierre BELLANGER, qui a la même conception de la nécessité de faire évoluer la langue que nous pouvons l'avoir, nous, au Conseil ! Mais une fois qu'un mot est entré dans le langage courant, on ne va pas le retirer !

CELINE ASLO

C'est trop tard...

PATRICE GELINET

On ne va pas demander aux Français de dire « balle au pied » pour « football », vous comprenez. Bon. En revanche, quand un mot, quand un équivalent français d'un mot anglais existe, pourquoi ne pas l'utiliser ? Pourquoi dire justement « challenge », alors qu'il existe le mot défi ? Pourquoi « prime-time » – ça, c'est ce qu'on entend très souvent sur les antennes – pour « première partie de soirée » ? Pourquoi dire « mal » alors qu'on peut dire « courriel » ? Pourquoi dire « morning », il y a plein d'émissions du matin qui s'appellent des « morning », alors qu'à RADIO FRANCE, on utilise plutôt le mot de « matinale » ; pourquoi dire « best of » pour « florilège » ? Pourquoi dire « low cost » pour « bas coûts » ou pour « bon marché », j'en ai plein comme ça ! « Hit-parade » pour « palmarès » ! Donc c'est un peu...

CATHERINE POTTIER

Et puis « hit-parade », c'est ancien. Là pour le coup, c'est...

PATRICE GELINET

C'est là où c'est du snobisme, si vous voulez, c'est que vraiment, on a l'impression que les Français ont souvent, on souvent... comment dirais-je, presque n'ont pas honte, mais sont gênés de parler leur propre langue ; ce que ne font pas les étrangers. Il faut savoir que ce Colloque... D'abord le français n'appartient pas aux Français. La langue française n'appartient pas aux Français. Et on oublie toujours qu'elle est plus parlée dans le reste du monde qu'en France. Il y a 220 millions de locuteurs français dans le monde ; c'est-à-dire qu'au Québec – il y aura d'ailleurs un invité québécois – en Belgique, mais aussi surtout en Afrique, il y a un très grand nombre de gens qui parlent et qui défendent une langue française, ce que nous ne faisons pas ici ! Et ce qu'il y a de triste, pourquoi est-ce que cette mission est importante ? C'est parce qu'à la radio, à la télévision, les médias audiovisuels jouent un rôle normatif dans l'apprentissage de la langue. Les jeunes Français notamment vont plus souvent, apprennent plus le français ou le désapprennent à la radio, à la télévision qu'à l'école. C'est en ça que c'est important. Et quand vous évoquez par exemple des chaînes de télévision, il y en a une qui est connue qui s'appelle GULLI, le titre d'un très grand nombre d'émissions est en anglais. Nous avons parlé – c'est pour ça que nous privilégions le dialogue plutôt que la répression – nous avons parlé au responsable de la chaîne GULLI et ils se sont engagés effectivement, sans qu'on les sanctionne, sans qu'on les contraigne, ils se sont engagés effectivement à diminuer le nombre des titres d'émissions en anglais !

CATHERINE POTTIER

Justement, c'est important, ça, parce qu'une fois que le constat est fait, que l'idée est partagée par bon nombre de patrons de chaînes, est-ce qu'ils vont s'engager à changer les choses ? Parce que vous n'allez pas les contraindre, vous n'êtes pas là pour faire la police, c'est compliqué !

PATRICE GELINET

Bien sûr que non, bien sûr que non. Non effectivement, c'est aussi un des objectifs de ce Colloque, c'est de dégager des pistes pour un meilleur emploi, une meilleure utilisation de la langue française. Pourquoi ne pas, par exemple, envisager la signature d'une charte entre les opérateurs radio et télé et le CSA !

CATHERINE POTTIER

Merci beaucoup, en tout cas, Patrice GELINET, en charge de la Défense de la langue française au sein du CSA, le Conseil supérieur de l'audiovisuel. Merci à vous. Céline ASLO, on se retrouve demain...

PATRICE GELINET

Et rappelez que ce Colloque, c'est le 9, c'est lundi.

CATHERINE POTTIER

Peut-être un petit mot de FRANCE BLEU...

CELINE ASLO

Oui, juste pour...

CATHERINE POTTIER

Très rapidement, il est 19 heures.

CELINE ASLO

Pour vous annoncer l'arrivée de nouveaux animateurs chez nos collègues de FRANCE BLEU, Daniela LUMBROSO, Nathalie SIMON et Laurent PETITGUILLAUME, qui font leur entrée ; on leur souhaite la bienvenue.

CATHERINE POTTIER

Et on les invitera !

CELINE ASLO

Bien sûr !

CATHERINE POTTIER

Dans l'« Info média ». Merci à vous.